



RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT ANCIEN DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE



Ce patrimoine, construit à partir de matériaux naturels locaux (pierre, terre, chaux, sable et bois) et avec des procédés traditionnels, a perduré jusqu'à notre époque grâce à l'équilibre existant entre le bâti et son environnement.

La rénovation de ce bâti ancien est aujourd'hui nécessaire pour montrer les alternatives possibles afin de réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre.

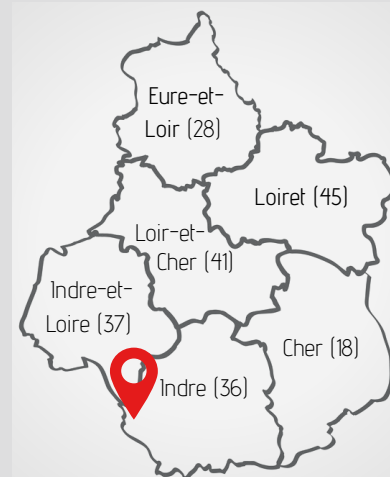
Objectifs

Opération "Patrimoine Basse Consommation" :
Démontrer l'efficacité des solutions d'amélioration thermique écologiques dans le cadre de projets de réhabilitation, par rapport à une isolation normative standardisée.



Innovations

L'innovation de cette action tient dans la mise en oeuvre du mélange chaux/chanvre. Une projeteuse spécifique permet une application «rapide» d'épaisseurs fortes avec des temps de séchage raccourcis, par rapport à une projection manuelle.



Approche méthodologique

- Diagnostic thermique et patrimonial approfondi (nature des matériaux, simulation thermique dynamique).
- Travaux d'éco-réhabilitation permettant le maintien des transferts de vapeurs d'eau.
- Instrumentation permettant de mesurer le gain d'efficacité thermique après travaux.
- Communication et transmission des savoirs-faire.

POUR EN SAVOIR

PLUS :

<https://www.cerema.fr/system/files/documents/2019/01/181203-Cahier-Recom-Hab-Ancien-PNR-Brenne.pdf>

Durabilité

Les techniques sur les matériaux bio-sourcés permettent de créer des maisons durables et résistantes dans le temps.

Reproductibilité

Le label "Patrimoine Basse Consommation" est en phase expérimentale. Son lancement date du 14 février 2019 au Salon BePositive.

La reproductibilité de ces projets tient aussi dans la disponibilité des ressources locales et du savoir-faire des artisans quant à la maîtrise de ces techniques.

Coûts

137 000€ Hors-taxe et hors étude préalable.

Contraintes / Difficultés

Le comportement énergétique particulier du bâti ancien demande des solutions thermiques adaptées à sa valeur historique, patrimoniale et constructive (nature des matériaux, fonctionnement hygroscopique).

Or, les moteurs de calculs thermiques réglementaires prennent mal en compte ces critères.

Enfin, une amélioration des connaissances de ces matériaux, aiderait au développement de la filière.

POUR ALLER PLUS
LOIN

<https://www.construire-en-chanvre.fr>
<http://www.rehabilitation-bati-ancien.fr/fr>

Contacts

Maitre d'oeuvre : Pascal DIES
maisons.en.brenne@wanadoo.fr

Maitre d'ouvrage : Commune de
Lurais



Architecte du parc : Dany CHIAPPERO

Rédacteur

Retrouvez l'ensemble des exemples de bonnes pratiques sur le site Internet de la DREAL Centre-Val de Loire :



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
CENTRE-VAL DE LOIRE

<http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique
Aménagement durable >
Urbanisme durable